

CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2-170

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril
Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GERVASY, régulièrement
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Joël VINCENT, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025 DE LA COMMUNE DE SAINT-GERVASY

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, Denise CLARION,
François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Martine PLOYE, Bertrand
CASTANER, Felix FENELON, Marie-Françoise MARTINEZ, Téo MONNIGADON,
Marie-Louise PEREZ, Alain SOULIE,

Membres représentés : Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI, Emmanuelle
MARTINEZ.

Membres absents : Sébastien GIORDANO

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres excusés : 4
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 21 mars 2025

Secrétaire de séance : Téo MONNIGADON

Rapporteur : Monsieur François PLAZAS

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213002579-20250403-2_170-BF

Vu l'article L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'avis favorable de la Commission des finances du mercredi 19 mars 2025 ;
 Vu le projet de budget primitif 2025 pour le budget principal.

Le rapporteur expose :

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2025 du budget principal de la commune par chapitre de regroupement, en dépenses et en recettes, dont la section de fonctionnement et d'investissement sont présentées ci-dessous.

ST GERVASY - MAIRIE DE ST GERVASY - BP (projet de budget) - 2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES 1 119 268,00	RECETTES 1 305 052,45
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 185 784,45	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 305 052,45	1 305 052,45
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 2 339 249,40	RECETTES 1 707 770,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 631 479,40
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 339 249,40	2 339 249,40
TOTAL DU BUDGET (4)		3 644 301,85	3 644 301,85

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

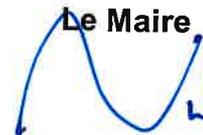
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- D'approuver le budget primitif 2025 du budget principal de la commune par chapitre comme précédemment détaillé.

Le secrétaire de séance



TEO MONNIGADON

Le Maire 
 Joëli VINCENT 

REÇU EN PREFECTURE
 le 08/04/2025
 Application agréée E-legalite.com